

Le CPAS de Charleroi est un acteur important en matière de prise en charge et d'hébergement des aînés de l'entité. Il gère un réseau de 9 résidences totalisant 957 lits de maison de repos, 3 résidences services, 3 centres d'accueil de jour et un centre de court-séjour.

Les établissements veillent à assurer aux personnes dépendantes la qualité des soins qu'elles méritent. Un service quel que soit le niveau de handicap par une équipe pluridisciplinaire, une démarche personnalisée avec vos partenaires de soins.

L'entrée en maison de repos ne doit pas être vécue comme le renoncement à toute activité. Au contraire, les maisons de repos organisent au fil des années des excursions, des fêtes, des spectacles et de nombreuses activités au quotidien. L'accent est toujours mis sur la réalisation d'un projet de vie.

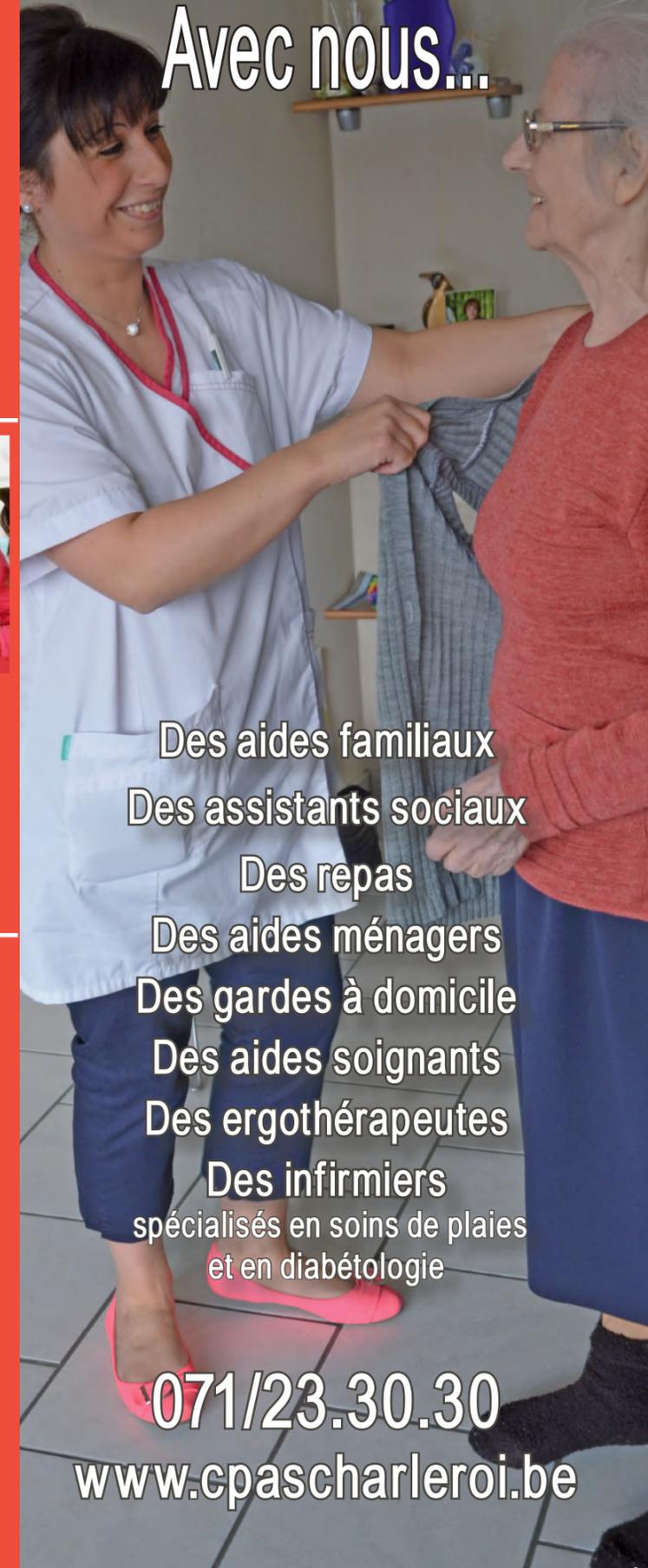
Renseignements :

mrsdirection@cpascharleroi.be ou 071/23.33.50



Service d'aide et de soins à domicile

Chez vous...
Avec nous...



- Des aides familiaux
- Des assistants sociaux
- Des repas
- Des aides ménagers
- Des gardes à domicile
- Des aides soignants
- Des ergothérapeutes
- Des infirmiers
spécialisés en soins de plaies
et en diabétologie

071/23.30.30
www.cpascharleroi.be

*En dehors
des heures de bureau, le numéro
d'appel unique*

071123.30.30.

*vous met en contact direct
avec le service de garde de
coordination de la Ville de
Charleroi qui assurera le
suivi de votre demande.*



CPAS de Charleroi

Les services

d'aide et de soins à domicile

tél : 071/23.30.30 - fax : 071/23.32.70

coordi@cpascharleroi.be

13, Boulevard Joseph II - 6000 Charleroi



Les aléas de la vie peuvent avoir une incidence sur votre autonomie, vos habitudes de vie ou votre état de santé. Vous avez besoin d'aide, de soutien ou de soins à domicile, les Services d'aide et de soins à domicile vous proposent des prestations sur mesure, ouvertes à tous, indépendamment de votre situation financière.



L'accueil

Une aide, un renseignement : 071/23.30.30. Vous êtes directement en communication avec un membre du personnel administratif et d'accueil ou du service de garde de la coordination des soins à domicile de la Ville de Charleroi.



L'assistant(e) social(e)

Un(e) assistant(e) social(e) spécialisé(e) dans le maintien à domicile est à votre écoute et à votre disposition pour répondre à toutes vos questions concernant les services d'aide à domicile. Il/elle évalue avec vous et chez vous vos besoins journaliers pour vous permettre de rester à domicile dans des conditions optimales. Il/elle se charge des démarches pour mettre en oeuvre les services les plus adaptés à vos besoins.

Il/elle détermine également votre participation financière à chacun des services d'aide à domicile du CPAS en fonction de

barèmes officiels et selon les preuves de vos charges et revenus repris dans le dossier social et administratif. Ce calcul tient compte de vos ressources et éventuellement de vos frais de santé.

Il/elle est encadré(e) par un(e) assistant(e) social(e) spécialisé(e) dans le maintien à domicile et spécialement qualifié(e) pour la prise en charge des personnes âgées et des familles en difficulté. L'aide familial(e) est un maillon essentiel de la chaîne pour le maintien à domicile.

Il/elle est aussi une présence, un réconfort, une écoute attentive et discrète, un soutien, une rupture de l'isolement.

Dans la vie quotidienne, il/elle accompagne les enfants, les personnes âgées, malades ou handicapées, il/elle aide aux déplacements à l'extérieur et aux courses, il/elle fait l'entretien

courant des pièces habitées et du linge. Il/elle prépare également les repas, etc.

Il/elle a un rôle sanitaire en s'occupant des tâches liées à la santé, à l'hygiène, au confort et à la sécurité. Son rôle éducatif est de prodiguer des conseils en hygiène de vie, dans l'adaptation du logement. Il/elle apporte un soutien aux familles dans leur rôle éducatif. Il/elle évalue et stimule des potentialités afin que la personne reste actrice de son vécu quotidien. Il/elle est également une aide relationnelle grâce à l'écoute, il/elle identifie les difficultés, est un soutien par la présence, le dialogue et permet le maintien de l'autonomie. Il/elle accompagne dans le cadre des soins palliatifs. Il/elle offre une aide sociale dans l'accompagnement lors des démarches administratives et dans l'organisation du budget (limitée à une aide immédiate de proximité). Il/elle appelle et oriente vers des services ou des organismes spécialisés.

Des repas chauds peuvent être livrés à votre domicile chaque jour de la semaine ainsi qu'un repas supplémentaire pour le samedi et les jours fériés. Ces repas sont équilibrés et élaborés sous la supervision d'une diététicienne. Ils respectent le régime alimentaire que vous a prescrit votre médecin (sans sel, sans sucre,...). Le service est assuré par un(e) aide familial(e) diplômé(e) qui peut ponctuellement vous aider à découper votre viande, à prendre vos médicaments,...

Elle intervient au domicile dans les situations problématiques relatives à la maladie d'Alzheimer et constitue un véritable soutien auprès des familles et des aides familial(e)s au domicile. Elle peut faciliter la transition entre le domicile et l'entrée en maison de repos. Elle anime également l'Alzheimer-café de Gosselies et encadre les ateliers d'impro avec des personnes du domicile et des maisons de repos.

Elle intervient au domicile dans les situations problématiques relatives à la maladie d'Alzheimer et constitue un véritable soutien auprès des familles et des aides familial(e)s au domicile. Elle peut faciliter la transition entre le domicile et l'entrée en maison de repos. Elle anime également l'Alzheimer-café de Gosselies et encadre les ateliers d'impro avec des personnes du domicile et des maisons de repos.



Le repas



La garde à domicile

Un(e) aide familial(e) diplômé(e), encadré(e) par une infirmière en santé communautaire, a pour mission d'accompagner le bénéficiaire qui a besoin de la présence continue d'une personne pour des raisons de santé ou de handicap. Il/elle vise principalement à assurer durant la nuit une présence active et une aide relationnelle, en complémentarité avec l'entourage du bénéficiaire et des prestataires du domicile (infirmier(e), aide familial(e), médecin, kiné...), et à optimiser le bien-être mental, physique et social du bénéficiaire.

relationnel dans le but de maintenir l'autonomie du bénéficiaire et de lui garantir une qualité de vie, afin de préserver le maintien à domicile. Elle permet aussi à l'entourage de «souffler».

Il/elle assure des soins de confort et d'hygiène, a un rôle

Il/elle assure des soins de confort et d'hygiène, a un rôle



L'infirmier(e)
L'aide-soignant(e)

Axés vers le maintien à domicile, les soins prodigués par l'infirmier(e) à domicile vous permettent de rester chez vous en toute sécurité.

L'infirmier(e) à domicile travaille en étroite collaboration avec votre médecin traitant ou spécialiste dans le but d'assurer une continuité et une qualité des soins.

Il/elle réalise des soins adaptés à vos besoins et/ou handicaps en utilisant le matériel et les produits en conformité avec les normes actuelles. Il/elle est conventionné et pratique le tiers payant. Pour des situations spécifiques, des infirmier(e)s se sont

spécialisé(e)s dans les soins de plaies (infirmier(e)s - relais) et en diabétologie. Les informations précises et détaillées, les conseils, les explications de l'infirmier(e) éducateur(trice) en diabétologie vont permettre au patient de mieux comprendre sa maladie et les incidences sur sa santé, de la gérer au mieux, de maîtriser son traitement, le comprendre et prendre des décisions adéquates.

L'aide-soignant(e) réalise des activités déléguées par l'infirmier(e) et travaille sous la responsabilité de celui (celle)-ci.



L'ergothérapeute

En collaboration avec votre médecin et les professionnels des services d'aide et de soins à domicile, un ergothérapeute évaluera vos problèmes liés à l'exécution de vos activités quotidiennes au sein de votre habitation.

Il vous proposera des solutions d'aménagement de votre habitat pour améliorer ou maintenir votre autonomie.

En résumé, l'ergothérapeute, c'est comme un avocat, il vaut mieux l'appeler avant la situation problématique insoluble. De plus, son intervention est gratuite.



La référente Alzheimer

Elle intervient au domicile dans les situations problématiques relatives à la maladie d'Alzheimer et constitue un véritable soutien auprès des familles et des aides familial(e)s au domicile. Elle peut faciliter la transition entre le domicile et l'entrée en maison de repos. Elle anime également l'Alzheimer-café de Gosselies et encadre les ateliers d'impro avec des personnes du domicile et des maisons de repos.